

# STRATÉGIE MÉDITERRANÉENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2025

Investir dans la durabilité environnementale pour  
atteindre le développement économique et social



PNUE



Mai 2016



### Remerciements

Cette publication a été réalisée sous la direction de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD). Le processus de révision de la SMDD 2005-2015 n'aurait pas pu être possible sans les orientations, la participation et l'aide de très nombreuses personnes dont les noms ne peuvent pas tous être énumérés. Leurs contributions ont été sincèrement appréciées et sont vivement remerciées. Une mention particulière est néanmoins adressée à : Marguerite Camilleri et Roberta Debono (Malte), Hugues Ravenel et Julien Le Tellier (Plan Bleu), Atila Uras (PNUE/PAM), ainsi qu'aux experts thématiques et de développement durable, Spyros Kouvelis, Jeremy Hills, Pere Tomas-Vives, Ivica Trumbic, Stéphane Simonet, Jérémie Fosse et Sofia Frantzi.

### Comité de lecture

Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM), agissant en qualité de Secrétariat de la Convention de Barcelone, et son Centre d'Activités Régionales Plan Bleu (CAR/PB).



### Conception graphique et mise en page

La production et la mise en page ont été préparées par Hélène Rousseaux, Plan Bleu.

---

### Mentions légales

Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données ne signifient aucunement l'expression d'une opinion de la part du PNUE/PAM pour ce qui concerne le statut juridique de tout État, territoire, ville ou zone, ou de leurs autorités, ou quant au tracé de leurs frontières ou limites.

### Droits d'auteur

Cette publication peut être reproduite tout ou partie et sous différentes formes à des fins éducatives ou non lucratives sans autorisation spéciale du détenteur du droit d'auteur; à condition que la mention de la source soit faite. Le PNUE/PAM apprécierait de recevoir une copie de toute publication utilisant cette publication comme source. Cette publication ne peut pas être utilisée pour la revente ou à d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du PNUE/PAM.

© 2016 Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM)  
P.O. Box 18019, Athènes, Grèce

### Pour des fins bibliographiques, cette publication peut être citée comme suit :

PNUE/PAM (2016). *Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025*. Valbonne. Plan Bleu, Centre d'Activités Régionales.

ISBN 978-92-807-3577-2  
Job N°: DEP/2001/AT  
Impression : Texto

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>4</b>
<b>RESUME EXECUTIF</b>	<b>7</b>
<b>I. INTRODUCTION ET CONTEXTE</b>	<b>12</b>
I.1. Contexte	13
I.2. La Région Méditerranée	16
I.3. Formulation de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025	18
<b>2. STRATÉGIE MÉDITERRANÉENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2025: OBJECTIFS, ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET ACTIONS</b>	<b>19</b>
Objectif 1 : Assurer le développement durable dans les zones marines et côtières	27
Objectif 2 : Promouvoir la gestion des ressources, la production et la sécurité alimentaires au moyen de formes durables de développement rural	33
Objectif 3 : Planifier et gérer des villes méditerranéennes durables	41
Objectif 4 : Aborder le changement climatique en tant que question prioritaire pour la Méditerranée	52
Objectif 5 : Transition vers une économie verte et bleue	60
Objectif 6 : Améliorer la gouvernance en soutien au développement durable	67
<b>3. ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DE LA STRATÉGIE MÉDITERRANÉENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2025</b>	<b>74</b>
3.1. Structures et processus institutionnels pour la mise en œuvre de la Stratégie	78
3.2. Financement de la mise en œuvre de la Stratégie	83
3.3. Vers un système de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie et un tableau de bord régional	85
<b>REFERENCES</b>	<b>87</b>

## AVANT-PROPOS

## Avant-Propos

Rachid Firadi, Président de la Commission méditerranéenne du développement durable, Gaetano Leone, Coordinateur du Plan d'Action pour la Méditerranée, et Anne-France Didier, Directrice du Plan Bleu.

A l'occasion de leur 19<sup>ème</sup> réunion ordinaire (CdP19) qui a eu lieu à Athènes, Grèce, 9-12 février 2016, les Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone) – c'est-à-dire les 21 pays méditerranéens et l'Union européenne – ont adopté la nouvelle Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD 2016-2025). Telle que contenue dans l'Annexe de cette décision, la Stratégie est un cadre politique intégratif et un document d'orientation stratégique pour toutes les parties prenantes et tous les partenaires en vue de traduire l'Agenda 2030 de développement durable aux échelles régionale, infrarégionale et nationale.

Les objectifs généraux de la Stratégie sont les suivants : Fournir un cadre politique stratégique pour assurer un futur durable à la Région Méditerranée ; Adapter les engagements internationaux aux conditions régionales, guider les stratégies nationales et stimuler la coopération régionale pour la réalisation des objectifs de développement durable ; Lier la nécessité de protéger l'environnement avec le développement socio-économique.

La Stratégie est formulée de manière à tenir compte des résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) qui ont mis un accent particulier sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. La SMDD 2016-2025 vise à contribuer de manière significative à la vision à long terme du développement durable de la Région Méditerranée, en particulier dans le cadre de l'Agenda 2030 de développement durable et de l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015 (New-York).

La révision de la SMDD de 2005 a été coordonnée par la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD), assistée par le Secrétariat de la Convention de Barcelone (Unité de coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée – PNUE/PAM) à travers son Centre d'Activités Régionales Plan Bleu (CAR/PB) et le soutien des autres composantes du PAM (CAR). La Stratégie a été élaborée à partir d'un processus inclusif auquel tous les Etats membres et les parties prenantes de la région ont eu l'occasion de participer.

La SMDD 2016-2025 est basée sur le principe que le développement socio-économique doit être harmonisé avec l'environnement et la protection des ressources naturelles. Elle souligne que l'investissement dans l'environnement est la meilleure façon d'assurer la création d'emplois durables à long terme : un processus essentiel pour la réalisation du développement socio-économique durable pour les générations actuelles et futures.

La Stratégie met en évidence que la Région Méditerranée est particulièrement riche en termes d'établissements humains et de civilisations, à la fois anciennes et modernes, ainsi que pour ses écosystèmes naturels et valeurs environnementales. Cependant, la Méditerranée est soumise à des pressions importantes, en raison de l'étalement urbain des grandes agglomérations et des villes côtières, d'usages économiques intenses des principales ressources, conduisant les écosystèmes à des conditions de stress, avec des disparités importantes entre les sous-régions.

Par conséquent, la vision de la SMDD répond à la nécessité d'une orientation particulière du développement : ***Une Région Méditerranée prospère et pacifique dans laquelle les habitants bénéficient d'une grande qualité de vie et où le développement durable s'inscrit dans les limites de la capacité de charge d'écosystèmes sains.***

Ceci sera réalisé grâce à des objectifs communs, la forte implication de toutes les parties prenantes, la coopération, la solidarité, l'équité et la gouvernance participative.

La SMDD 2016-2025 aborde des secteurs clés affectés par les activités humaines, de l'environnement marin et côtier à travers une approche et des outils de planification basés sur les écosystèmes, tels que la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), aux établissements urbains ou encore les systèmes ruraux et agricoles. Elle met également l'accent sur le changement climatique qui devrait avoir un impact sévère en Méditerranée. La Stratégie présente aussi de nouvelles approches pour aider à concrétiser la volonté politique : par exemple, l'économie verte associée aux modes de consommation et production durables (CPD).

La Stratégie suit une structure basée sur six objectifs qui se situent à l'interface entre environnement et développement et qui ont été sélectionnés pour favoriser une approche intégrée pour appréhender les questions de durabilité. Les trois premiers objectifs reflètent une approche territoriale, tandis que les trois autres objectifs sont transversaux, traitant des politiques et des domaines clés comme suit :

1. **Assurer le développement durable dans les zones marines et côtières ;**
2. **Promouvoir la gestion des ressources, la production et la sécurité alimentaires au moyen de formes durables de développement ;**
3. **Planifier et gérer des villes méditerranéennes durables ;**
4. **Aborder le changement climatique en tant que question prioritaire pour la Méditerranée ;**
5. **Transition vers une économie verte et bleue ;**
6. **Améliorer la gouvernance en soutien au développement durable.**

Un ensemble d'orientations stratégiques a été formulé pour chacun des six objectifs. Les orientations stratégiques sont complétées d'actions nationales et régionales, ainsi que par des initiatives phares et des cibles. Les actions proposées visent à fournir des directions et une source d'inspiration pour conduire la mise en œuvre de la Stratégie de manière plus effective. Il est entendu que tous les pays n'ont pas forcément besoin ni ne disposent des ressources pour entreprendre toutes les actions : il peut être préférable d'adapter les actions proposées aux besoins nationaux.

Enfin, une stratégie dépend de son mécanisme de mise en œuvre : la SMDD 2016-2025 débouche sur des outils de financement et de mesure de sa réalisation, tout en traitant les aspects de gouvernance. Un système de suivi complet est nécessaire à travers la mise en place d'un tableau de bord d'indicateurs de durabilité renseignés pour la Méditerranée. A travers un processus collaboratif avec des décideurs et experts méditerranéens, le Plan Bleu entreprend désormais un mécanisme régional pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025, en lien avec l'adaptation des ODD à la Région Méditerranée.

La SMDD 2016-2025 est le résultat de deux années de collaboration intense au sein du système du PAM. La participation, le soutien et les contributions substantielles de nombreuses organisations et acteurs régionaux et nationaux ont été essentiels pour réaliser cet important document. Cette publication représente une nouvelle occasion pour féliciter et remercier ces personnes pour leur soutien et les efforts qui ont rendu possible cette réalisation. Soutenue par le système PAM, c'est la participation de tous les acteurs qui jouera un rôle décisif dans la mise en œuvre de la Stratégie, des gouvernements nationaux et locaux à la société civile, en passant par les universitaires et le secteur privé, avec le soutien des institutions régionales. Cet effort collectif sera supérieur à la somme des parties, grâce aux synergies développées et aux économies d'échelle réalisées. C'est pourquoi nous encourageons l'engagement de toutes les parties prenantes concernées pour la mise en œuvre de la Stratégie.



## AVANT-PROPOS

## Décision IG.22/2

## Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025

*La 19<sup>ème</sup> Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, ci-après dénommée « la Convention de Barcelone »,*

*Rappelant* l'Article 4 de la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles;

*Rappelant* la Décision IG.21/11 sur la révision de la SMMD de la CdPI8 (Istanbul, Turquie, décembre 2013);

*Rappelant* la 13<sup>ème</sup> Réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (Le Caire, Égypte, 2009);

*Vu* le rapport de la 16<sup>ème</sup> Réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable tenue à Marrakech, Maroc, en juin 2015, et sa recommandation, approuvant la SMDD 2016-2025 pour une soumission aux Points focaux PAM et à la CdPI9 ;

*Saluant* l'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable par le Sommet des Nations Unies (New York, septembre 2015) ;

**Adopte** en tant que document directeur stratégique pour toutes les parties prenantes et les partenaires pour appliquer l'Agenda 2030 pour le développement durable aux niveaux régional, sous régional et national et la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025 telle que contenue dans l'Annexe de la présente Décision ;

**Encourage** les Parties contractantes à refléter; le cas échéant, les objectifs, les directions stratégiques et les actions établies dans la SMDD 2016-2025 dans les stratégies nationales pour le développement durable, en tenant compte de l'importance de l'approche stratégique et durable au développement de la SMDD pour parvenir à la protection du milieu marin et côtier ;

**Invite** les pays à utiliser la SMDD 2016-2025 en tant que Cadre pour intégrer davantage le développement durable dans leurs politiques nationales, renforcer les synergies horizontales entre différents secteurs du gouvernement et les synergies verticales entre les différents niveaux du gouvernement de local à central et vice versa ;

**Encourage** les Parties contractantes à assurer un soutien adéquat, une visibilité totale et une vaste diffusion de la SMDD 2016-2025 à tous les niveaux ;

**Invite** les organisations internationales, les initiatives et les programmes oeuvrant dans le domaine du développement durable, à contribuer à la mise en oeuvre de la SMDD 2016-2025 et à intégrer ses priorités dans leur travail et engagements ;

**Appelle** toutes les parties prenantes méditerranéennes à contribuer à la mise en oeuvre de la SMDD 2016-2025 ;

**Demande** à la CMDD de réaliser un examen à mi-parcours du statut de mise en oeuvre de la SMDD 2016-2025 au niveau régional et national et de rendre compte des résultats lors de la CdPI21 ;

**Demande** au Secrétariat de soutenir la mise en oeuvre de la SMDD 2016-2025.

## Résumé exécutif

La **Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025** fournit un cadre politique stratégique, élaboré à partir d'un vaste processus de consultation, afin de sécuriser un futur durable pour la Région Méditerranée en cohérence avec les Objectifs de développement durable. Elle a vocation à harmoniser les interactions entre les objectifs socio-économiques et environnementaux, adapter les engagements internationaux aux conditions régionales, guider les stratégies nationales pour le développement durable et stimuler la coopération régionale entre les parties prenantes pour la mise en œuvre du développement durable. Comme le met en évidence son sous-titre (*Investir dans la durabilité environnementale pour atteindre le développement économique et social*), la Stratégie repose sur la conviction que l'investissement dans l'environnement est le meilleur moyen pour sécuriser la création d'emplois durables et le développement socio-économique de long terme.

La Stratégie se focalise sur les questions transversales qui se situent à l'interface entre environnement et développement. Elle aborde des questions qui transcendent les limites sectorielles, institutionnelles et réglementaires, soulignant les liens entre les questions environnementales et les défis économiques et sociaux, plutôt que des secteurs économiques spécifiques. Il est également attendu que la Stratégie favorise des synergies entre le travail d'importants acteurs et parties prenantes nationaux et régionaux, en fournissant un cadre communément admis, améliorant de ce fait l'efficacité dans la mise en œuvre du développement durable en Méditerranée.

La Mer Méditerranée abrite une grande diversité d'écosystèmes et d'espèces sujets à des pressions considérables. Ses côtes reçoivent 30 % des arrivées touristiques internationales. Le développement de grandes villes et de mégapoles augmente les pressions résultant de l'augmentation de la population et de l'accumulation d'activités économiques dans les zones côtières. Les produits agricoles et le régime méditerranéens jouissent d'une réputation mondiale, mais dépendent de la durabilité des paysages ruraux, des ressources et de conditions de travail décentes. Les voies internationales de navigation à travers la Méditerranée rendent la densité du trafic maritime exceptionnelle pour une mer semi-fermée. L'intérêt récent pour l'exploitation d'hydrocarbures et de minéraux dans les fonds marins méditerranéens comporte aussi des risques pour l'environnement marin.

Les écarts significatifs dans les niveaux de développement entre les pays, ainsi que les conflits dans la région, constituent aussi des défis pour envisager un avenir durable du bassin méditerranéen. La fragilité de la région est d'autant plus aggravée qu'elle est sensible au changement climatique : les écosystèmes méditerranéens sont et seront les plus impactés par les forces motrices du changement climatique mondial.

La Stratégie a été formulée en prenant en compte les résultats de la **Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)** qui mettent un accent particulier sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Le processus d'élaboration des **Objectifs de développement durable** prolonge les Objectifs du Millénaire pour le Développement et propose un ensemble d'objectifs cohérents avec et intégrés à l'Agenda de développement 2030 des Nations Unies.

Le paysage institutionnel est caractérisé par l'émergence d'initiatives régionales focalisant sur des collaborations accrues entre les rives Sud et Nord de la Méditerranée, telles que l'**Union pour la Méditerranée** et l'**initiative Horizon 2020** pour dépolluer la mer Méditerranée d'ici 2020. D'autres initiatives régionales mettent l'accent sur des enjeux spécifiques à traiter à l'échelle méditerranéenne, focalisant sur les sources les plus significatives de la dégradation de l'environnement dans la région.

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La Stratégie est élaborée autour de la vision suivante :

**Une Région Méditerranée prospère et pacifique dans laquelle les habitants bénéficient d'une grande qualité de vie et où le développement durable s'inscrit dans les limites de la capacité de charge d'écosystèmes sains. Ceci sera réalisé grâce à des objectifs communs, la forte implication de toutes les parties prenantes, la coopération, la solidarité, l'équité et la gouvernance participative.**

Une série de **principes directeurs** guident aussi la Stratégie : l'importance d'une approche intégrée de la planification environnementale et du développement ; une ouverture vers une pluralité des futurs modèles de développement ; une approche équilibrée du développement territorial ; les principes de précaution et de « pollueur-payeur » ; une approche participative en politique et dans la prise de décision ; l'importance des politiques fondées sur des preuves ; la réconciliation du long terme et du court terme dans la planification et l'évaluation ; la transparence ; le partenariat entre le système PAM et d'autres organisations internationales et régionales.

La Stratégie suit une **structure** basée sur **six objectifs** qui se situent à l'interface entre environnement et développement et qui ont été sélectionnés pour favoriser une approche intégrée pour appréhender les questions de durabilité. Les trois premiers objectifs reflètent une approche territoriale, tandis que les trois autres objectifs sont transversaux, traitant des politiques et des domaines clés comme suit :

1. Assurer le développement durable dans les zones marines et côtières ;
2. Promouvoir la gestion des ressources, la production et la sécurité alimentaires au moyen de formes durables de développement rural ;
3. Planifier et gérer des villes méditerranéennes durables ;
4. Aborder le changement climatique en tant que question prioritaire pour la Méditerranée ;
5. Transition vers une économie verte et bleue
6. Améliorer la gouvernance en soutien au développement durable

Un ensemble d'**orientations stratégiques** a été formulé pour chacun des six objectifs. Les orientations stratégiques sont complétées d'**actions nationales et régionales**, ainsi que par des **initiatives phares** et des **cibles**. Les actions proposées visent à fournir des directions et une source d'inspiration pour conduire la mise en œuvre de la Stratégie de manière plus effective. La Stratégie considère comme acquise la mise en œuvre de toutes les obligations nationales et

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

[https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5\\_15894](https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_15894)

